

Pour Info.

inspection académique
Maine-et-Loire

académie
Nantes
éducation
nationale
CABINET

Angers, le 16 janvier 2009

L'Inspectrice d'Académie
Directrice des Services Départementaux
de l'Education Nationale de Maine et Loire

à

Madame le Proviseur
du lycée professionnel de la Roseraie
Angers

Dossier suivi par
Valérie BLANVILLAIN

Tel :
02 41 74 34 79
fax :
02 41 44 29 14
mel :
ce.cab49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis Rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

Madame le Proviseur,

J'ai l'honneur de solliciter votre concours pour la mise en œuvre du droit d'accueil dans certaines petites communes qui n'ont pu constituer la liste des personnes susceptibles d'être mobilisées pour assurer sous l'autorité des maires l'accueil des enfants lorsque cela s'avère nécessaire les jours de grève des enseignants.

Je vous serais reconnaissante de faire connaître ma demande à vos élèves majeurs (en formation de BEP sanitaire et sociale et d'aide soignant) : sont-ils disponibles pour un travail d'accueil d'élèves en cas de grève au cas où leur emploi du temps le permettrait ?

La liste des communes concernées vous sera communiquée dans les meilleurs délais. Les municipalités conviendront avec les élèves intéressés de l'organisation de l'accueil auquel vos élèves contribueront. Les maires disposent de tous les documents administratifs nécessaires.

La réponse de vos élèves est souhaitée pour le 23 janvier 2009 aux contacts suivants :

Téléphone : Madame Nourry – 02.41.74.34.57
Messagerie : ce.cabinet49@ac-nantes.fr
Courrier : Madame l'Inspectrice d'Académie
Cabinet
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers Cedex

Par avance, je vous remercie et vous prie de croire, Madame le Proviseur, en l'expression de ma considération distinguée.

Françoise Fourmeret